



# Congrès Cotonou 2023

10 au 14 octobre



## Programme Provisoire

(04/10/2023)

### Mercredi 11 octobre 2023

---

Cofinancé par  
l'Union européenne



## Les dialogues sous-régionaux comme instrument du co-développement de la diplomatie des villes

Depuis une dizaine d'années, l'AIMF s'est engagée dans une réflexion et des actions qui ont pour objectifs d'améliorer les relations et le dialogue local, national et régional, comme instrument de développement. Les exemples des régions de l'Afrique des Grands Lacs, de Djibouti, de l'Océan Indien et l'Asie du Sud Est seront mis en avant.

10 h 00	<b>Séance d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Luc Sètonджи ATROKPO, Maire de Cotonou, Président de l'Association nationale de Collectivités locales du Bénin</li><li>- Représentant de la Délégation l'Union européenne</li></ul> <p><b>Introduction</b> des tables rondes par Mme Arianna ARDESI, Responsable du Pôle des programmes de coopération au Secrétariat permanent de l'AIMF</p>
10 h 30	<b>Table ronde n°1</b> Dynamiques régionales où en sommes-nous ? Bilan et perspective de développement
11 h 30	<b>Table ronde n° 2</b> Coconstruire le dialogue local, national et sous-régional comme instrument de plaidoyer et de développement
15 h 00	<b>Rencontre à huis clos des Maires et Faïtières des pays du Sahel</b>

### Jedi 12 octobre 2023

---

## L'art et les cultures urbaines, enjeux et facteurs de développement et de paix

Le colloque de l'AIMF traitera cette année des Arts et Cultures urbaines. Dans un monde marqué par l'urbanisation, ceux-ci jouent un rôle déterminant pour renforcer le lien social et susciter l'adhésion au territoire des populations dans toute leur diversité. En s'appuyant sur l'expérience béninoise et sur les meilleures pratiques des villes de l'espace francophone, il s'agira donc pour les Maires d'imaginer des politiques publiques locales qui fassent des cultures urbaines et de leurs acteurs des partenaires engagés d'un développement durable et inclusif des territoires.

Le choix de cette thématique marque également le leadership du Bénin pour faire de la culture un moteur de dialogue, de paix, d'attractivité, de développement. Le colloque de l'AIMF sera l'occasion de valoriser cette

richesse culturelle et l'impact de la politique menée par l'État main dans la main avec les villes. Une politique qui se matérialise, notamment, à travers la création de 4 musées majeurs : Musée de l'histoire de l'esclavage de la ville de Ouidah, Musée du Vodou de Porto-Novo, Musée des arts contemporains de Cotonou et Musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danhomè à Abomey, qui accueillera les trésors royaux récemment restitués par la France.

09 h 00	<b>Séance solennelle d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Randyx Romain AHOUCANDJINO, Premier Adjoint au Maire de Cotonou</li><li>- M. Pierre BAILLET, Secrétaire permanent de l'AIMF</li><li>- M. Raphaël AKOTEGNON, Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale de la République du Bénin</li></ul>		
09 h 45	<b>Signature de Conventions de partenariat entre villes</b>		
10 h 30	<b>Colloque sur le vodou, facteur de paix et de développement</b>  <u>Conférence inaugurale</u> <b>Le Vodun au Bénin, en Afrique et dans le Monde : Le sacré et le profane au service de la paix et du développement socio-économique inclusif et durable</b>  <table><tr><td><u>Panel 1</u> <b>Le Vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde</b></td><td><u>Panel 2</u> <b>Industrie Culturelle et Créative, levier du développement local</b></td></tr></table>	<u>Panel 1</u> <b>Le Vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde</b>	<u>Panel 2</u> <b>Industrie Culturelle et Créative, levier du développement local</b>
<u>Panel 1</u> <b>Le Vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde</b>	<u>Panel 2</u> <b>Industrie Culturelle et Créative, levier du développement local</b>		
14 h 00	Reprise des travaux  <table><tr><td><u>Panel 3</u> <b>Les arts de la rue</b></td><td><u>Panel 4</u> <b>Les sports et le développement urbain</b></td></tr></table>	<u>Panel 3</u> <b>Les arts de la rue</b>	<u>Panel 4</u> <b>Les sports et le développement urbain</b>
<u>Panel 3</u> <b>Les arts de la rue</b>	<u>Panel 4</u> <b>Les sports et le développement urbain</b>		
16 h 30	Suspension des travaux		
17 h 00	Présentation du rapport général		

## Vendredi 13 octobre 2023

---

08 h 30	<u>Atelier</u> <b>Coopération décentralisée et promotion du patrimoine artistique des villes</b>	<b>09 h 00</b> <b>99<sup>ème</sup> Réunion du Bureau</b>  <u>Seul.e.s les membres du Bureau sont concerné.e.s</u>
---------	---	--

## 43<sup>ème</sup> Assemblée générale

11 h 30	<b>Séance solennelle d'ouverture</b>  En présence de : <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Luc S. ATROKPO, Maire de Cotonou, Président de l'ANCB</li><li>- Mme Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris</li></ul> <u>Intermède</u> : <b>Hymne National en nationale Fongbé</b>  <u>Suivie par</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Son Excellence Mme Mariam CHABI TALATA, Vice-Présidente de la République du Bénin</li><li>- Son Excellence Mme Louise MUSHIKIYABO, Secrétaire générale de la Francophonie</li></ul>
---------	---

Animation Culturelle : Danses rituelles d'Abomey

Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI Professeur Titulaire des Universités du CAMES  
Déclaration de Cotonou

Remise du Prix de la Femme Francophone 2023  
Photo de famille sur le podium

14 h 30

Travaux de la 43<sup>ème</sup> Assemblée Générale

Ordre du jour :

1. Mise à jour de la liste des membres
2. Approbation du compte rendu de la 42<sup>ème</sup> Assemblée générale tenue le 30 juin 2022 à Abidjan
3. Modification des statuts
4. Rapport d'activité 2022 présenté par le Secrétaire général
  - Programmation stratégique 2024-2028
  - Vote d'une résolution sur les droits de l'enfant pour le climat dans la convention internationale des Droits de l'Enfant
  - Rapport d'activité présenté par les présidents des commissions permanentes
5. Rapport sur l'exécution du budget 2022 et présentation des comptes
6. Rapport du Commissaire aux comptes
7. Approbation des comptes et des rapports de l'exercice 2022
  - État des cotisations
8. Adoption du projet de budget 2024
9. Admission de nouveaux membres
10. Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations

16 h 00

Pause

16 h 30

Mot de clôture

17 h 00

Spectacle des 12 tableaux (Partie N°2)

---